

**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE**  
**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016,

Vu l'élection de Monsieur Mathias BERNARD, en date du 16 décembre 2016, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la délibération n°2019-10-25-11 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 25 octobre 2019 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu la convention « DVU\_2020-030\_DVU-CROUS\_aide étudiants fragilité numérique Covid-19 »,

Vu la délibération du n°2020-04-17 du Conseil d'Administration à distance de l'Université Clermont Auvergne du 17 avril 2020 portant aide financière aux étudiants en contexte de confinement lié à la pandémie de Covid-19,

Vu la décision de la commission d'attribution de l'aide du 20 juillet 2020,

**ARRETE**

Article 1 :

Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une aide de **7.818,66 €** aux étudiants en situation de fragilité numérique selon la répartition figurant dans le tableau ci-joint.

La somme sera prélevée sur l'éOTP *DU98FSDI* du budget de la Direction de la Vie Universitaire.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10/09/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

  
Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

14 SEP. 2020

- Publié le

14 SEP. 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

**CVEC-FSDIE social - pandémie - demandes d'aide-fragilité numérique**  
**La commission, en sa onzième séance du 20/07/2020, décide d'attribuer les aides suivantes :**

**REMBOURSEMENTS PAR LA DVU SUR FONDS CVEC**

n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	prix PC	enseigne	mensualité forfait connexion	montant connexion forfait 3 mois	opérateur	montant à rembourser pour achat PC (80 % du coût du PC dans la limite de 500,00 €)	montant à rembourser pour forfait connexion (max 60,00 €)	remarques
1			Ecole d'Economie	X		599,99 €	Huawei				479,99 €		
2			Ecole d'Economie	X		1 349,99 €	FNAC				500,00 €		
3			ED SEJG	X		586,16 €	Top Office				468,93 €		
4			ED SEJG	X		1 231,20 €	DELL				500,00 €		
5			EUPI	X		649,90 €	Boulangier				500,00 €		
6			UFR Biologie	X		699,00 €	Idelik				500,00 €		
7			UFR LCSH	X		486,97 €	CDiscount				389,58 €		
8			EUPI	X		682,87 €	HP France				500,00 €		
9			Ecole de Droit		X			18,99 €	56,97 €	la Poste Mobile		56,97 €	
10			ED SEJG	X		1 159,99 €	CDiscount				500,00 €		
11			UFR LCSH	X		469,99 €	Darty				375,99 €		
12			ED SEJG	X		359,00 €	E.LECLERC				287,20 €		
13			ED SEJG		X			14,99 €	44,97 €	Free		60,00 €	inclut le prix de la Box
<b>TOTAUX</b>						8 275,06 €		33,98 €	101,94 €		5 001,69 €	116,97 €	

**AVANCES PAR LA DVU SUR FONDS CVEC**

n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	boursier	avance pour achat PC (560,00 € si boursier 450,00 € si non boursier)	avance pour forfait connexion (60,00 €)	remarques
1			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
2			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
3			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
4			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
5			EUPI	X			450,00 €		
6			Ecole de Droit	X			450,00 €		
<b>TOTAUX</b>							2 700,00 €	0,00 €	

						TOTAL PC	TOTAL forfait	TOTAL PC+forfait	
<b>BUDGET DISPONIBLE</b>	<b>405 000,00 €</b>	= budget CVEC-FSDIE Social avant le confinement + 300.000,00 € (décision CA) - versements CROUS convention CVEC (50.000,00 € + 6.500,00 € + 6.100,00 €) - attributions commissions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 - virement DRIF commissions (136.000,00 €) + transfert 100.000,00 € du FSDIE-projets - achat 300 PC par la DOSI (190.582,80 €)				7 701,69 €	116,97 €	7 818,66 €	
<b>RELIQUAT</b>									<b>397 181,34 €</b>

Fait à Clermont-Ferrand, le 20/07/2020,  
 Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne,  
 Le Directeur Général des Services  
 Monsieur François PAQUIS